

## Réunion du conseil municipal du 24 novembre 2010

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 24 novembre 2010 sous la présidence de monsieur le maire .Trois absences : messieurs Granier,Gosse et Planchon.

**1-Convention constitutive d'un groupement de commande avec le SDEE** .Cette convention a été adoptée à l'unanimité.

**2-Participation au ramassage scolaire** : Le cout du ramassage est de 180€ l'an. La commune participera pour dix élèves soit 1800€.

**3-Budget de l'eau** : Suite aux demandes de branchements dont le cout moyen est de 1800<sup>E</sup>, nous avons abondé, par le budget général celui de l'eau. Mr le maire fait remarquer que la taxe de raccordement n'est que de 450€.

**4-Demande d'achat d'un chemin** de Mr Fabre olivier : Le conseil a pris une délibération pour prendre un arrêté d'enquête publique afin de procéder à cette vente.

**5-Vente de sectionna I à Chams** : Suite à la demande de Mr Mathieu Mickael le conseil donne son accord et procédera au vote des habitants conformément aux textes en vigueur.

### **6-Questions diverses :**

Fontaine La Vialatte : Elle coule peu alors qu'il y a beaucoup de pertes il faudra voir le problème.

Chams : Caniveaux bouchés. L'employé communal se rendra sur place afin de procéder au nettoyage. Mr Chausse nous signale qu'il serait utile de rénover le chemin du Choumas, Mr le maire contactera une entreprise pour procéder à sa rénovation.Mr Chausse informe le conseil qu'il y a des journées formation jardinage à Langogne pour les employés municipaux et ce gratuitement.

La séance du conseil est levée à 21h15.